

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

DÉCISION N° DEC_2022_0059

**TRAVAUX DE RÉFECTION DES FAÇADES DE L'ÉCOLE J. MOULIN ET
CRÉATION D'UNE CRÈCHE
MODIFICATION DU MARCHÉ N°20T0900
LOTS N°4 ET N°8 - AVENANT N° 4 ET N°5**

Le Maire de Rive de Gier,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R.2121-1, R.2121-5 et L.2194-1-6°,
- Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus visé,
- Vu les décisions DEC-2020-0020 du 10 mars 2020 et DEC-2020-0024 du 15 avril 2020 attribuant les marchés de travaux,
- Vu la décision DEC-2021-0013 du 02 mars 2021 concernant la passation d'avenants des lots 1, 12, 14,
- Vu la décision DEC-2021-0044 du 18 mai 2021 concernant la passation d'avenants des lots 1 à 14,
- Vu la décision DEC-2021-0076 du 12 juillet 2021 concernant la passation d'avenants des lots 4, 8, 13, 14,
- Vu la décision DEC-2021-0107 du 15 décembre 2021 concernant la passation d'avenants des lots 1, 2, 6, 10, 11,
- Vu la décision DEC_2022_0007 du 21 février 2022 concernant la passation d'avenants pour tous les lots,
- Considérant que des avenants peuvent être signés sans nouvelle procédure de mise en concurrence en raison de leur montant.
- Considérant que des travaux en plus et moins-values sont nécessaires pour terminer le chantier.

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer des avenants afin de réajuster à la baisse ou d'introduire des prestations supplémentaires aux lots 5 et 8.
Selon la configuration déjà existante, il s'agira soit d'un avenant n°4 et 5, suivant le détail exposé ci-dessous :

**Lot n°5 : Menuiseries extérieures - CECOIA – 7 Rue Jacquard – ZA du Bec – CS 70004 – 42501
LE CHAMBON FEUGEROLLES Cédex
MONTANTS AVENANTS PRÉCÉDENTS :**

Montant Avenant 1 : 0 € HT - *administratif*
Montant Avenant 2 : 0 € HT – *prolongation de délai*
Montant Avenant 3 : 0 € HT – *prolongation de délai*
Montant Avenant 4 : - 586 € HT
Montant du marché initial : 179 836 € HT
Montant du marché après avenants : 179 250 € HT

Lot n°8 : Menuiseries intérieures - CECOIA – 7 Rue Jacquard – ZA du Bec – CS 70004 – 42501

LE CHAMBON FEUGEROLLES Cédex

MONTANTS AVENANTS PRÉCÉDENTS :

Montant Avenant 1 : 0 € HT - *administratif*
Montant Avenant 2 : + 1 564,37 € HT + *prolongation de délai*
Montant Avenant 3 : + 4 116,64 € HT
Montant Avenant 4 : 0 € HT – *prolongation de délai*
Montant Avenant 5 : -10 796,31 € HT
Montant du marché initial : 39 115,30 € HT
Montant du marché après avenants : 34 000 € HT

ARTICLE 2 :

Le Directeur Général des services et le trésorier principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Madame la Préfète de la Loire pour le contrôle de légalité.

Fait à Rive De Gier, le 30 août 2022
Le Maire,

Vincent BONY